

CONSEILS POUR REDIGER LE RAPPORT DE STAGE

(uniquement pour le stage de fin de L2 comptant pour la L3)

par Lisa Dumoulin

1. LE CONTENU DU RAPPORT

Le Rapport de stage comprend toujours deux parties :

1ère partie : Présentation de la structure d'accueil en stage et réflexion sur le milieu et l'activité professionnels

L'étudiant doit ainsi, entre autres :

- *Découvrir et **présenter l'organisme** dans lequel il est accueilli et se renseigner sur les différents aspects de celui-ci (juridiques, sociaux, économiques, fonctionnels...);
- *Se renseigner et évoquer la question de l'accès à la profession juridique en question (études, concours, stages, équivalences...), l'exercice de la profession, les droits et obligations, les responsabilités...
- * analyser quelles ont été ses tâches et compétences dans le milieu professionnel (organisation, esprit d'équipe/d'initiative, gestion de projet) et ce qu'il a pu apporter à l'organisme, le cas échéant. Cette dernière partie n'est pas forcément un journal de bord ; cela peut être juste des commentaires personnels (ce que vous avez ressenti, comment vous avez vécu telle ou telle chose, votre appréciation sur la difficulté de tel ou tel exercice...) qui sont rédigés en conclusion, ou même insérés dans la présentation de l'organisme/ accès/ exercice de la profession.

Quelques conseils pour préparer cette partie du rapport de stage :

- chercher des renseignements sur l'organisme d'accueil (statuts de la société, organigrammes, fiche sur l'organisation des services et des postes, plaquettes, bilans ... etc.);
- tenir un « journal de bord » du stage : chaque jour, essayer de noter ses découvertes, activités, impressions pour faciliter la rédaction du rapport final, sans oublier tel ou tel détail ;
- effectuer des recherches au sein de l'organisme (archives, dossiers) et en dehors (B.U., sites web professionnels, ordres professionnels), poser des questions pendant le stage aux professionnels.

2^{ème} partie : Présentation d'un sujet juridique choisi en accord avec le responsable pédagogique avant le stage

L'étudiant doit profiter de son stage pour réfléchir à une question juridique posée par le responsable pédagogique, effectuer des recherches sur ce point (manuels, codes, jurisprudence...), et rédiger une **synthèse sur la question, organisée dans un plan** (vous devez avoir une introduction, puis des parties, mais pas forcément deux. Trois ou quatre peuvent être acceptées, si vos développements le justifient. Des sous-parties peuvent être faites, pour plus de lisibilité).

La seconde partie du rapport est donc une **analyse juridique** réalisée par l'étudiant, qui devrait idéalement être agrémentée de son expérience pratique, s'il a eu l'occasion de travailler sur ce point durant son stage.

2. LA FORME DU RAPPORT

Le rapport doit être rendu dactylographié et imprimé au responsable pédagogique des stages (Lisa DUMOULIN) à la date prévue (mi novembre au plus tard, pour une soutenance fin novembre, début décembre).

Le rapport doit comprendre entre 20 et 50 pages, numérotées (environ, il est des sujets qui appelleront de plus amples développements).

Les pages de présentation, de plan, **les annexes (possibles, non obligatoires)** sont pas comprises dans les 30 à 50 pages.

Le rapport doit suivre la typographie suivante :

- interligne normal (1,5)
- caractères : Times New Roman, taille : 12
- le texte sera justifié.

Ne pas oublier de faire :

- ⇒ AVANT LES DEUX PARTIES DU RAPPORT
- un sommaire (plan du rapport)
- une liste des toutes les abréviations et sigles utilisés (ex : cass. civ : arrêts de la chambre civile de la Cour de cassation / ONU : Organisation des Nations unies... etc)
- ⇒ APRES LES DEUX PARTIES DU RAPPORT
- une bibliographie
- un index (liste des mots clefs du rapport et renvoi à la page ou au § consacré à ce terme dans vos développements).

Les notes de bas de page sont fortement recommandées, pour une meilleure lisibilité de votre rapport et un caractère plus exhaustif.

......